

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BEJAIA

المركز الإستشفائي الجامعي لبياية

Avis d'attribution provisoire

En application des dispositions de l'article 65,alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Centre Hospitalo-universitaire de Bejaia porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la : Consultation N°39/2026 portant approvisionnement du CHU de Bejaia en matériels et produits d'hygiène hospitalière au titre des dépenses de fonctionnement des services 2026, a attribué provisoirement la consultation comme suit:

Intitulé de la consultation	Attributaire	NIF	Délai de livraison	Montant de l'offre en DA/TTC	Observation
LOT N°01 : PRODUITS DE STERILISATION	SARL IMPOMED	099916000983870	Sept (07) jours	Min : 821 100,00 Max : 1 094 800,00	Retenue offre unique
LOT N°02 : CHARIOT DE NETTOYAGE MULTIFONCTION DESTINE A L'ENTRETIEN DES LOCAUX	EURL BIBAN DENTAL	001934046603841	Un (01) jour	Min : 725 000,00 Max : 1 450 000,01	Retenue moins disant

Selon les dispositions de l'article 82,alinéa 04 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 et article 56 du la loi N° 23.12 du 05 aout 2023 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire, pour leur communiquer ces résultats, par écrit et selon les dispositions de l'article 82,alinéa 03 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et article 56 du la loi N° 23.12 du 05 aout 2023, les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant ont un délai de dix (10) jours à compter du premier jours de l'affichage de l'avis d'attribution provisoire.

Fait à Bejaia, Le 04 AOUT 2026
La Directrice Générale
الأمنية العامة
السيدة. بنحوش كهيينة